

Les mesures annoncées de ne pas renouveler les emplois aidés affectés pour l'essentiel à la Vie Scolaire vont engendrer des conséquences assez inquiétantes pour les parents d'élèves et nous souhaitons vous exposer nos craintes et réflexions par cette motion lors du CA du 26 Septembre 2017.

La plus emblématique sera de réduire le nombre de surveillants dans notre établissement à 2.5, or ce dernier compte pas loin de 1 600 élèves, un internat de 120 places réparti en 5 blocs différents. Il s'étend sur 7 hectares, compte 4 étages avec des couloirs qui se subdivisent, de nombreux recoins, une cantine avec 2 réfectoires dont l'entrée est à un étage inférieur, etc.

Cette réduction drastique de personnels (par ailleurs formés) va concrètement signifier pour notre lycée :

- La fermeture de l'internat le dimanche soir : les parents d'élèves souhaitent savoir comment les institutionnels pensent qu'ils vont pouvoir conjuguer trajets le lundi matin et impératifs professionnels pour eux-mêmes ? Les amplitudes horaires des journées de nos enfants ne sont-elles pas assez importantes (jusqu'à 12h par jour pour certains) pour que l'on envisage qu'ils puissent se lever à 5h et suivre dans de bonnes conditions d'apprentissage 6 à 8h de cours ensuite ?
- La disparition des salles de travail surveillées : alors que le CDI ne dispose que d'une centaine de places, les parents d'élèves souhaitent savoir où seront accueillis désormais les élèves pendant les nombreuses heures de permanence de leur emploi du temps – jusqu'à 6h par jour pour certains élèves ? Où pourront-ils concrètement travailler dans le lycée ?
- Avec si peu de personnel en vie scolaire, nous souhaiterions savoir comment le lycée va pouvoir gérer les entrées et sorties en respectant le plan VIGIPRATE qui est actuellement imposé pour ne parler que de l'aspect sécurité. Quid de leurs missions d'accueil ? D'accompagnement ? De médiation ? D'écoute ?
- La fermeture du foyer : c'est un élément de convivialité pour les élèves dans cet établissement, notamment les internes. Il faut savoir que le lycée Duby n'est pas un lycée de centre ville, nos enfants n'ont absolument rien d'autres aux alentours, et donc nous ne sommes nullement enchantés de savoir que les élèves vont désormais chercher à passer plus de temps à l'extérieur alors qu'il y a une présence bien établie de la prostitution sur la D7 toute proche, que la cohabitation avec le voisinage va devenir à nouveau problématique, que nous allons assister au développement exponentiel de certains trafics illicites, etc.

Par ailleurs depuis la rentrée scolaire les effectifs de certaines classes dépassent pour la première fois le seuil historique des 35 élèves. Pensez vous qu'à ce seuil il soit encore possible d'étudier dans des conditions décentes ? Réalise-t-on l'amplitude horaire des emplois du temps qui sont imposés à nos enfants ?

Face à des conséquences que nous jugeons très inquiétantes, nous avons estimé nécessaire de dénoncer les conditions dans lesquelles nos enfants vont suivre leur scolarité et pour lesquelles il semble que l'intérêt des élèves ne soit plus la priorité.

Par notre mobilisation, nous montrons notre profond attachement à une école publique de qualité. Aussi, nous espérons que la situation du lycée Duby retiendra toute l'attention qu'elle mérite, et que des solutions adaptées à court terme seront proposées.

Nous demandons que cette motion soit jointe au compte rendu de la séance.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, l'expression de nos respectueuses salutations.

Les représentants des parents d'élèves de Duby